

## PROCES-VERBAL

### Assemblée générale ordinaire de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA)

Jeudi 27 juin 2024 à 17h00  
Salle communale de la gare, Rue de la Gare 22, 1165 Allaman

#### ORDRE DU JOUR

1.	Rapport du Conseil d'administration.....	2
2.	Rapport de la Direction .....	7
3.	Rapport de l'organe de révision.....	10
4.	Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2023 .....	10
5.	Emploi du bénéfice résultant du bilan.....	10
6.	Décharge au Conseil d'administration et à la Direction .....	10
7.	Elections statutaires .....	11
7.1	Réélection au Conseil d'administration – M. Nicolas Suter .....	11
7.2	Election au Conseil d'administration – M. Laurent Auchlin.....	11
7.3	Réélection de l'organe de révision – KPMG SA.....	11
8.	Propositions individuelles et divers.....	12



L'assemblée est présidée par M. Jean-Marie Surer, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Au nom du Conseil d'administration, le Président souhaite une très cordiale bienvenue aux actionnaires, au Syndic d'Allaman, aux invités à l'occasion de la 128<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la SEFA.

Le Président remercie la commune d'Allaman d'accueillir la présente assemblée générale et donne la parole à Monsieur le Syndic, Patrick Hassler, pour une présentation de sa commune. Le Président remercie M. Hassler à l'issue de son discours.

Le Président salue les personnalités présentes et excuse les absences annoncées.

Il constate que l'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée conformément aux articles 12 et 34 des statuts, ainsi que le prouve la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) déposée sur le bureau de l'assemblée. En outre, la convocation a été envoyée à tous les actionnaires.

Conformément à l'article 18 des statuts, le Président désigne la/les

- Secrétaire de l'assemblée : Mme Nathalie Lugon-Moulin ;
- Scrutateurs : MM. Michel Walpen et Jacques Battilotti.

Le Président informe, en outre, l'assemblée que :

- Les votations s'effectueront à main levée, à moins que la majorité des actionnaires, présents ou représentés, ou lui-même ne requière le vote à bulletin secret ;
- L'ordre du jour a été publié intégralement et adressé à chaque actionnaire ;
- Le rapport de gestion, les comptes annuels, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023, ont été mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à Aubonne et sur le site internet de l'entreprise dès le 30 mai 2024 ;
- Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Conseil d'administration dans le délai mentionné dans la convocation ;
- Le droit de vote rattaché à : 167 actions de série A, d'une valeur nominale de CHF 50.- chacune et 8 actions de série B, d'une valeur nominale de CHF 500.- chacune, est suspendu ; ces actions étant détenues par la SEFA.

Selon la feuille de présence, datée de ce jour, signée du Président et de la secrétaire, 87 actionnaires sont présents ou représentés, titulaires de 22'154 actions, 22'154 voix pouvant être émises lors des votations. La majorité absolue est de 11'078 voix.

Le Président déclare ainsi l'assemblée valablement constituée et la séance ouverte.

## 1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

*Mesdames et Messieurs les actionnaires,  
Chers collaborateurs,  
Chers partenaires,*

*C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de cette 128<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la SEFA.*

*Nous nous retrouvons dans un contexte international déstructuré, fissuré et bouleversé. Face aux défis géopolitiques immenses qui font écho chaque jour dans nos médias et animent nos*



*discussions, s'ajoute, pour la SEFA, la nécessité impérieuse de répondre au triple enjeu de décarbonation, de durabilité et d'adaptabilité au changement climatique.*

*Plus près de nous, le récent vote massif du peuple Suisse du 9 juin dernier, en faveur de la loi sur l'énergie nous conforte dans notre volonté de transformer notre entreprise et de préparer notre région aux enjeux énergétiques de demain. Les principes sont posés. La tâche est grande, et nous avons le devoir de répondre aux attentes que la loi et les ordonnances prochaines nous imposent.*

*C'est dans ce cadre général rapidement résumé que nous inscrivons notre mission et la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise.*

*Mais avant de dresser un bilan de nos actions passées et à venir, je souhaite officiellement accueillir et vous présenter Nathalie Lugon-Moulin. Elle a la lourde tâche de succéder à Claudia Cardoso – dont je salue la présence parmi nous - qui, après de bons et loyaux services, a choisi une voie différente pour son avenir professionnel.*

*Chère Nathalie, c'est aujourd'hui ta première assemblée. Nous avons conscience des défis que cela représente pour toi. Tu as notre confiance totale et nous sommes là pour te soutenir.*

*Chers Actionnaires, comme je vous l'indiquais à l'instant, le Conseil d'administration que j'anime est pleinement engagé dans le déploiement d'une stratégie ambitieuse et durable. Nos objectifs sont clairs et audacieux : faire de SEFA un acteur majeur et incontournable de la transition énergétique pour notre région d'Aubonne. Nous visons non seulement à maintenir notre excellence opérationnelle à un niveau élevé, mais aussi à la renforcer et à l'améliorer continuellement. Nous visons à agir en ce sens tout en garantissant un service de qualité irréprochable à nos clients et en restant fidèles à nos valeurs fondamentales.*

*Pour illustrer cet engagement concret, je citerai 3 exemples parmi les nombreux dossiers sur lesquels nous travaillons activement, qui ont retenu et retiennent notre attention :*

- 1. Le premier porte sur le devenir du transport public dans la région : Nous avons eu, en 2023, à faire un choix difficile. Notre réflexion a été longue et bien que lourd de conséquences, notre choix final était le seul viable au vu des conditions du marché. C'est un choix de raison. Une décision historique, rendue incontournable pour la pérennité de l'activité : pour garantir un service de qualité aux habitants et pour préserver les emplois. Nous avons fait le bon choix en conscience et en responsabilité. Désormais et ce depuis le 1er janvier 2024, Car Postal a repris la mission de transport public de SEFA Mobilité. Je remercie à cet égard tous ceux qui se sont engagés dans ce processus compliqué de mise en œuvre de notre décision, comme je remercie les collaborateurs de SEFA Mobilité pour avoir servi cette entreprise avec fierté et toujours accompli leur mission avec un sens du devoir qui les honore. Pour autant, ce n'est pas un abandon de la mobilité pour SEFA. Nous poursuivons et poursuivrons notre mission, mais sur d'autres terrains et vers de nouveaux horizons.*
- 2. Le deuxième sujet que je veux vous évoquer concerne EnergieÔ : EnergieÔ était un projet sur lequel nous fondions de grands espoirs. Malheureusement, il n'a pas répondu à nos attentes. Avec mes collègues du Conseil d'administration, nous assumons pleinement la responsabilité de ce revers qui a un impact évidemment négatif sur le dividende que nous versons cette année. C'est une décision difficile, nous en sommes conscients ; mais nous le faisons en toute transparence et responsabilité. C'est aussi ce qui nous motive à rechercher des solutions alternatives de valorisation. Nous sommes convaincus que le potentiel de cette technologie n'est pas totalement perdu. M. Laurent Balsiger vous en dira quelques mots. EnergieÔ fait partie des risques inhérents à l'entrepreneuriat. Il était nécessaire d'oser, et nous l'avons fait. Tout comme nos prédécesseurs ont pris des risques en leur temps pour réaliser les infrastructures dont nous bénéficions aujourd'hui.*



- Il est important de rappeler que chaque revers est une opportunité d'apprendre et de grandir. Nous tirerons les leçons de cette expérience pour continuer à avancer et à innover.*
3. *Le troisième et dernier sujet que je souhaite partager avec vous porte sur le projet éolien à Bière : ce projet entre dans une phase active. Nous entrons, si j'ose dire dans le vif du sujet, avec fin avril, le dépôt du dossier préliminaire préalable auprès du Canton.*
- Ce projet est donc bien plus qu'une simple initiative, c'est le pilier de notre avenir. Ce projet est plus qu'une stratégie, c'est une mission. Il ne s'inscrit pas seulement dans les orientations législatives de la Confédération, il incarne nos valeurs. Il n'est pas seulement incontournable pour notre région, il est essentiel pour notre avenir. Il n'est pas seulement indispensable pour l'indépendance de notre entreprise, il est le moteur de notre développement. C'est notre devoir et notre priorité pour une énergie 100% locale, renouvelable. C'est une priorité pour améliorer notre autonomie et notre sécurité d'approvisionnement. Nous ne le conduirons pas seulement à bon port, nous le mènerons à la réussite, avec le soutien indispensable de la Commune de Bière et de ses autorités.*

*Pour déployer ce projet comme tous les autres projets inscrits dans notre stratégie, vous pouvez compter sur non pas une, mais deux équipes, dévouées et motivées, que sont le Conseil d'administration et la direction. Bien qu'elles fondent 2 entités institutionnelles distinctes, elles forment un tout unique, unifié par un objectif commun : agir ensemble pour suivre un cap identique fondé sur une vision partagée à 100%. Leur mission est triple : elle vise fondamentalement à préserver vos intérêts, localement à faire bénéficier notre région d'une énergie durable et nationalement à accomplir notre devoir d'entreprise sociétale, responsable et exemplaire pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération.*

*J'ajoute que chaque année, le Conseil d'administration et la direction se réunissent pour un séminaire commun afin de réévaluer la mission, la stratégie et les objectifs. C'est dans ce contexte d'évaluation et de réflexions stratégiques que nous avons identifié les opportunités clés pour renforcer notre Conseil d'administration.*

*Pour ce faire, deux propositions vous sont soumises ce jour : la première porte sur la reconduction de notre administrateur Nicolas Suter, dont les compétences et la connaissance des métiers de l'entreprise, qui sont reconnues et respectées, ainsi que son implication politique en tant que député au Grand Conseil, sont des atouts précieux pour le Conseil d'administration. Je vous remercie par avance de votre confiance.*

*La seconde, est une innovation majeure. Elle vise à renforcer notre ancrage local et conforter nos liens avec la Commune d'Aubonne qui est à l'origine de notre société, qui y a cru dès le début et en est l'un des 3 principaux actionnaires. Aussi, nous vous proposons d'intégrer à notre Conseil un représentant de la Municipalité en la personne de M. Laurent Auchlin.*

*Nous fonctionnerons ainsi, si vous l'acceptez, avec un Conseil d'administration, à 8 administrateurs comme le permettent nos statuts ; avec 8 compétences diverses et variées. Je profite de remercier ici mes collègues du CA pour leur excellence et leur magnifique engagement dans l'intérêt supérieur de la SEFA. Et je me félicite de la très bonne ambiance qui règne au Conseil. On est une équipe. Cette dernière ainsi confortée, est épaulée par une équipe de direction opérationnelle renouvelée. Je sais sa tâche difficile et je veux ici saluer ses membres. Je souhaite aussi remercier chaleureusement la centaine de collaboratrices et collaborateurs de SEFA, parmi lesquels une proportion notable de nouveaux profils. Le Conseil que je représente est pleinement conscient de votre engagement et de votre dévouement envers notre entreprise.*

*Je profite de cet instant pour ouvrir une parenthèse afin de rendre un hommage à deux hommes qui sont parmi nous. Vous l'avez compris, je veux parler de Michel Walpen et de Jacques Battilotti.*

Tous les deux, pendant de longues années – que dis-je, des décennies ! - ont apporté leurs compétences et leur énergie à la SEFA.

*Michel, tu es né SEFA. Tu as été le pilier de l'entreprise. Ton dévouement, ta loyauté et ton engagement exemplaire méritent plus que des mots. SEFA te doit beaucoup et je tiens à te remercier ici pour ton dévouement sans faille, quels que soient les épreuves et les défis. Ton nom restera gravé dans l'histoire de SEFA et ses murs continueront longtemps encore à porter ton héritage !*

*Jacques, ton influence a été déterminante pour nos projets de production d'énergie et notre engagement dans de nouvelles activités. Aujourd'hui, alors que tu t'embarques pour un nouveau voyage professionnel, nous sommes convaincus que tu t'y engageras avec la même passion, loyauté et conviction qui t'ont toujours caractérisé. Ton empreinte sur SEFA restera indélébile et nous te souhaitons tout le succès possible dans tes nouvelles aventures.*

*Enfin, j'aimerais saluer tout particulièrement la présence parmi nous de Nathalie Pratino. Chère Nathalie, bien que ton passage parmi nous ait été bref, il a été inestimable. Tu nous as guidés à travers des moments délicats de notre histoire en étant une source d'inspiration et de motivation. Nous sommes fiers d'avoir pu compter sur ton énergie, ta détermination à construire, ta sincérité dans les relations. Ton état d'esprit n'était pas seulement axé sur l'atteinte d'objectifs, mais aussi sur le développement de relations humaines fortes et l'encouragement d'un engagement collectif pour aller de l'avant. Avec ton départ, tu as placé la barre très haute pour l'équipe RH de SEFA. Il appartient désormais à Carine de Barros, qui a repris le flambeau, de suivre cette voie que tu as tracée avec tant de talent.*

*Sur un plan plus général, les femmes et les hommes de SEFA peuvent être fiers de ce qui a été réalisé au cours de l'exercice 2023. 2023 est une bonne année pour SEFA. La maîtrise des charges et le fait de disposer d'une trésorerie confortée renforcent notre faculté à financer les investissements de notre stratégie CAP 2025 et ceux à venir. Nous pouvons, collectivement, en être fiers.*

*Cependant, je tiens à attirer votre attention sur deux points importants : le dividende et notre politique tarifaire. Ce sont deux points saillants qui nous concernent tous. S'agissant du dividende, mes collègues et moi-même sommes conscients que la proposition que nous vous soumettons, de le réduire de moitié, peut décevoir certains d'entre vous. Cependant, cette décision, audacieuse et visionnaire, n'est pas prise à la légère. Elle découle d'une analyse approfondie de notre situation financière et de nos perspectives. Si cette baisse intègre l'impact du revers du projet EnergieÔ, elle s'inscrit avant tout dans une stratégie d'investissements nécessaires destinés à accélérer la transformation énergétique, à moderniser notre réseau et à diversifier nos sources de production. Il s'agit aussi de nous préparer à un avenir fait de lourdes incertitudes : l'environnement économique évolue vite ; le cadre légal est en perpétuel mouvement et nous devons nous armer pour répondre à l'ouverture du marché de l'énergie. Pour ce faire, des investissements importants sont nécessaires. Et il ne nous faut pas attendre pour les mener. En réduisant le dividende, - c'est-à-dire en demandant un effort aux actionnaires que nous sommes, nous nous donnons les moyens de les financer, en écartant tout risque qui pourrait peser sur notre endettement. En clair, nous choisissons de « nourrir la vache » au lieu de « la traire », mais nous le faisons pour qu'elle puisse ensuite « donner plus de lait ». Si nous continuons à distribuer des dividendes élevés, la vache sera assurément tarie rapidement. Alors, nous la condamnerions à une mort certaine. Je suis convaincu que cette décision, bien que difficile à court terme, est la plus juste et la plus responsable. Elle est la meilleure pour l'avenir de SEFA et de ses actionnaires. Elle nous permettra de renforcer notre position sur le marché de l'énergie et de créer de la valeur durable pour tous.*

*La solution qui consisterait à emprunter une voie différente serait une erreur que je refuse de faire et de vous proposer, mais aussi une occasion manquée de faire preuve de détermination et résolue pour l'avenir.*

*Cette position – que nous vous proposons de suivre - n'est pas unique. Elle est commune à toutes les entreprises de l'énergie. Et si l'on compare notre politique de dividende sur la dernière décennie, SEFA reste de loin l'entreprise la plus généreuse de son secteur. Cependant le Conseil d'administration s'engage à faire son possible pour maintenir un dividende pour ses fidèles actionnaires.*

*Enfin, si cette décision est faite de sagesse car elle permet de consolider nos liquidités pour investir et faire face aux enjeux, elle a une contrepartie. Elle exige de nous une vigilance accrue sur une sélection plus rigoureuse des projets et sur leur rentabilité. Nous nous y engageons.*

*Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous prenons aussi un engagement sur la politique tarifaire. Nous savons que c'est l'autre sujet qui nous tient tous à cœur, et plus encore à nos clients. Nous sommes conscients que nos tarifs sont historiquement élevés. Et cela mérite qu'on s'y attarde. Car pourquoi une telle situation. Il y a 3 raisons :*

*Notre zone géographique, que l'on peut qualifier de péri urbaine nous place dans une situation spécifique*

*Notre production propre : celle-ci pèse et les impacts du changement climatique ont une lourde influence : trop sec nous ne produisons pas, trop humide, nous ne pouvons pas produire.*

*Notre réseau enfin. Nous devons le maintenir, le moderniser, et le renouveler.*

*Avec ces 3 éléments, nous devons aussi tenir compte de deux nouveaux impacts qui prennent de l'ampleur : la baisse de la consommation, qui trouve sa source dans les économies que font nos clients, mais aussi la part croissante des auto producteurs.*

*Malgré ces éléments négatifs et qui encore une fois pèsent sur nos tarifs, et malgré un contexte légal très strict, nous avons pour ambition de transformer cette préoccupation en une opportunité, pour atteindre un objectif : enclencher la baisse des tarifs.*

*Notre objectif n'est pas seulement de maîtriser les coûts, mais de les optimiser de manière à pouvoir réduire nos tarifs. Nous y travaillons sans relâche. C'est un objectif que votre Conseil a fixé à la direction de l'entreprise. La maîtrise des charges d'exploitation, et les bons résultats de 2023 qui sont étroitement liés à une sur couverture représentent un terreau positif. Nous comptons maintenant sur la direction de l'entreprise pour nous présenter des propositions allant en ce sens pour l'été prochain, afin de pouvoir mettre en œuvre notre engagement de baisse des tarifs dès 2025.*

*Chères et chers actionnaires, chers collaborateurs, chères et chers partenaires, ensemble, nous avons façonné SEFA pour qu'elle soit plus qu'une entreprise - une communauté unie par une vision commune. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes appelés à renforcer cet esprit de solidarité pour construire un avenir durable.*

*Forts de nos 97 collaborateurs et d'un investissement de près de 4 millions de francs en 2023, nous avons posé les bases d'une croissance solide et pérenne. Notre situation financière saine nous permet d'aborder l'avenir avec confiance et optimisme.*

*Nous avons un objectif. Il est clair. Faire de SEFA un acteur majeur de la transition énergétique dans notre région d'Aubonne, tout en restant fidèles aux valeurs de cette entreprise dont nous avons hérité.*

*Ensemble, nous continuerons à faire de SEFA un symbole de durabilité, un pilier de la décarbonation et une source d'énergie pour Aubonne et sa région.*

*Je vous remercie tous pour votre soutien continu.*



*En avant, avec audace et courage. L'avenir nous attend.*

## 2. RAPPORT DE LA DIRECTION

---

*Monsieur le Président,  
Madame la Secrétaire,  
Messieurs les Administrateurs,  
Chères et chers Actionnaires, Collègues, anciens Collègues et Partenaires,  
Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec un sentiment mêlé d'enthousiasme et de satisfaction que j'ai plaisir à partager avec vous les résultats 2023 de SEFA.*

*2023 a été une année de croissance, de transformation et de progrès significatifs dans la réalisation de notre stratégie d'entreprise CAP 2025.*

*Parmi les événements les plus marquants, le transfert des activités de transport public vers Car Postal a constitué – cela a été dit - un tournant majeur dans l'histoire de SEFA. Mais 2023 ne peut se résumer à ce seul événement. Nous avons battu des records d'activités, confirmant la dynamique enclenchée par CAP 2025. La transformation de SEFA, pour que nous puissions aller au bout de notre ascension, s'est poursuivie à un rythme soutenu, mobilisant les équipes pour mettre en œuvre ce changement profond, et ce, en sus des activités opérationnelles habituelles. Je tiens à les remercier chaleureusement, collectivement, pour leur engagement et leur contribution exceptionnelle.*

*Alors, sans plus tarder, revenons sur le chemin parcouru lors de l'année écoulée et poursuivons le voyage avec enthousiasme et persévérance vers le sommet qui nous attend.*

*2023, une année intense et un record d'activités*

*SEFA, c'est quatre métiers, quatre axes qui fondent notre stratégie : la production d'énergie, les services énergétiques, le multimédia et la mobilité. Tous ont contribué à faire de 2023 un succès collectif.*

*Première étape de ce voyage qui nous a conduit vers de nouveaux sommets : la production d'énergie :*

*Si 2022 a été une année difficile, marquée par la sécheresse et un contexte de marché incertain avec des prix très élevés, 2023, grâce à un hiver plus clément, un automne pluvieux, a permis à notre production d'énergie de rebondir de +22 %, dans un contexte de marché qui s'est largement détendu.*

*Nous avons également poursuivi notre expansion dans le domaine des Chauffages à distance. Après la reprise d'Energie Saint George, nous avons repris la gestion et l'extension de celui de Givrins.*

*Suite à de nombreuses années d'études de variantes et discussions, la persévérance a payé et, à la suite d'une décision de janvier dernier des autorités communales, le CAD de Bougy-Villars est en construction. Je salue les efforts de tous les acteurs qui ont et travaillent encore sur ce projet pour leur patience et tous les efforts qu'ils n'ont pas ménagés ! D'autres projets de chaleur renouvelables sont à l'étude dans la région, notamment à Aubonne, Montricher et Etoy, confortant le rôle de SEFA sur ce marché. 2023 est aussi l'année de la création de la société Lémanpellet.*

*Pour l'avenir, comme l'a souligné notre Président, nous concentrons nos forces sur la réalisation de notre parc éolien. Pour ce faire, un comité de pilotage a été installé et nous travaillons en étroite collaboration avec la commune de Bière. Ce projet est stratégique. Et je remercie le Conseil d'administration de faire de ce projet une priorité, car sa production sera équivalente à celle de notre barrage.*

*Seule ombre dans ce tableau fait de succès : EnergieÔ. Le Président vous a déjà tout dit. Sachez simplement que le Conseil d'administration et l'équipe de direction d'EnergieÔ travaillent sans*



*relâche à trouver une solution de valorisation des quantités importantes d'eau chaude à 35°C qui ont été découvertes à 1000 m environ et que nous ferons tout pour atteindre cet objectif.*

*Deuxième étape de notre voyage : les services énergétiques*

*Malgré un contexte concurrentiel accru pour les installations électriques, les bornes de recharge et surtout les installations photovoltaïques, la croissance s'est poursuivie. Les équipes ont été particulièrement sollicitées. Grâce à leurs efforts et aux améliorations apportées, la rentabilité a même dépassé les prévisions.*

*Troisième étape : le Multimédia*

*Le déploiement de la fibre optique a progressé conformément au plan défini, avec une priorisation dans les zones denses ou pré-équipées, permettant ainsi d'investir uniquement là où il y a une perspective de rentabilité. Résultat : plus de 400 contrats ont été acquis.*

*Enfin quatrième et dernière étape de notre voyage : la mobilité*

*SEFA n'abandonne pas la mobilité. Le Président l'a rappelé à juste titre. Nous concentrons nos efforts dans deux domaines : l'accompagnement de la transition énergétique avec l'installation de bornes de recharge, et le développement du vélo libre-service "Pick-e-Bike", dont l'usage est croissant et pour lequel nous avons encore de belles perspectives, tant en termes d'extension géographique que dans le type de véhicules mis à disposition.*

*Voilà pour ce rapide tour d'horizon de nos activités en 2023, mais rien ne serait possible sans les femmes et les hommes qui font SEFA au quotidien et sans nos partenaires.*

*L'arrivée de nouveaux profils qui vient conforter le renouvellement de la direction représente à la fois un défi et une opportunité pour SEFA. C'est un défi pour l'équipe RH et les cadres, qui doivent accompagner ces nouveaux collègues dans leur intégration. Mais c'est aussi une opportunité d'insuffler une nouvelle dynamique à l'entreprise et de repenser nos modes de fonctionnement.*

*En parallèle de ce renouveau interne, nous poursuivons, autant que nécessaire, le développement de partenariats. Alors que nous sommes l'épicerie de quartier ou le médecin généraliste, les partenariats nous permettent de mutualiser nos compétences, de développer des solutions innovantes et surtout de mobiliser l'ensemble des acteurs de la région autour d'un objectif commun : la transformation énergétique.*

*Je tiens à remercier chaleureusement tous nos partenaires pour leur soutien continu. Grâce à leur collaboration précieuse, nous avons pu réaliser de nombreuses avancées en 2023, notamment dans les domaines suivants :*

- Avec nos communes Givrins, Bougy-Villars pour le développement des Chauffages à distance*
- Avec Lémanpellet pour transformer les matières premières locales et valoriser nos bois et forêts (vous en apprendrez à l'issue de cette assemblée avec une présentation de la machine mobile à fabriquer des pellets que Lémanpellet réceptionnera d'ici la fin de cet été)*
- Avec Littoral Energie et Blanchard pour les PACs et chauffage à distance*
- Avec INERA pour l'approvisionnement en énergie et les produits de gestion des bornes de recharge et communautés d'autoconsommation*
- Avec les jeunes pousses Schematic et Pike and Bike pour le développement de la mobilité douce*
- Avec Germain Biogaz et l'Arboretum pour la production d'énergies locales et renouvelables*

*Tous ces partenariats, que je viens de citer, sont essentiels pour offrir des solutions sûres, locales, durables et à un prix abordable à notre dynamique région.*

*ENSEMBLE, nous sommes mieux armés pour affronter les difficultés du chemin qui nous attendent encore mais aussi pour en saisir les opportunités. Et, nous nous réjouissons de poursuivre ENSEMBLE vers une région 100% locale, durable et intelligente. Les résultats sont déjà là. Ceux à venir prometteur.*





Comme vous pouvez le constater, la ligne stratégique est tracée. CAP 2025 n'est pas seulement un plan sur papier, c'est une réalité que nous vivons chaque jour. C'est un voyage que nous entreprenons ensemble, un voyage qui a été initié par nos aïeux et que nous continuons avec détermination et audace.

Pour les mois à venir notre mission est claire. Nous préparons déjà la prochaine étape de ce voyage, qui s'inscrit dans la continuité de notre démarche actuelle. Notre stratégie sera consolidée et se concentrera sur trois actions clés : Organiser, Planifier et Agir (OPA). Ces trois mots, qui constituent un tout, une OPA, seront les piliers de la stratégie qui succédera à CAP 2025. Ils définissent notre approche proactive et résolue, illustrant notre engagement à transformer SEFA pour l'avenir.

Pour conclure et laisser la place à la présentation des résultats financiers, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les équipes de SEFA. Votre dévouement et votre travail acharné en 2023 ont été la clé de notre succès. Vous êtes le reflet des valeurs qui nous sont chères : satisfaction, ensemble, fiabilité et agilité. Mes collègues de la direction s'unissent aussi pour remercier le Conseil d'administration et à travers lui l'ensemble des actionnaires pour leur confiance renouvelée.

Nous avons entre nos mains un héritage précieux légué par nos aïeux. Il est fait de passion, d'innovation et de détermination. A nous maintenant de l'enrichir, de continuer à développer notre région et de répondre à ses besoins.

Merci à toutes et tous pour votre participation à cet héritage et à ce voyage extraordinaire vers une région durable et décarbonée !

Je vous remercie pour votre attention et passe la parole à M. Frédéric Viviand, responsable finance, pour la présentation des résultats financiers.

### Performance de l'année 2023

Je vais vous présenter maintenant quelques chiffres clés de la performance de l'année 2023 en les mettant en perspective avec les cinq dernières années et l'avenir.

Concernant l'activité, les produits d'exploitation sont en forte croissance (environ 24%) par rapport aux exercices précédents, pour atteindre 33.8 MCHF.

Toutes les activités ont contribué à cette croissance avec une mention spéciale pour les services énergétiques. La hausse des tarifs appliquée à partir de 2023 explique également une partie de cette augmentation.

Concernant la rentabilité, un retour à un niveau de production normale et des prix de marché plus bas qu'attendus ont permis d'atteindre une rentabilité supérieure aux attentes. Une partie de cet excédent sera d'ailleurs rendu aux clients par le biais des tarifs des années à venir.

De ce fait, le résultat d'exploitation avant amortissement et correction de valeur atteint 6.9 MCHF, en hausse de 23% par rapport à l'exercice 2022.

Quant au résultat net, il est négativement impacté par les corrections de valeur des participations sur 2023, essentiellement Energéo. Il s'établit à 780'105 CHF en hausse d'environ 170'000 CHF par rapport à l'exercice précédent.

Ces bons résultats donnent à l'entreprise les moyens de faire face aux défis qui l'attendent avec d'importants investissements tout en maintenant un niveau d'endettement soutenable.

Je vous remercie de votre attention et redonne la parole à notre Président.

### 3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Le Président informe que le rapport de l'organe de révision est annexé au rapport du Conseil d'administration. Il passe la parole à M. Alexandre Probst, Expert-réviseur de la société KPMG SA à Lausanne, afin que celui-ci donne connaissance à l'assemblée des conclusions du rapport.

M. Probst atteste que le contrôle des comptes annuels 2023 de la SEFA a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint et que la conclusion du rapport est la suivante : « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. ».

Le Président remercie M. Probst pour son intervention et ses conclusions.

### 4. APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le rapport de gestion et les comptes 2023, tels que présentés.

La proposition est mise en discussion. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, l'assemblée approuve le rapport de gestion et les comptes 2023.**

### 5. EMPLOI DU BENEFICE RESULTANT DU BILAN

Le Président propose d'utiliser le solde du compte de profits et pertes qui s'élève à CHF 13'296'896.- comme suit :

Dividende de CHF 2.50.- aux 20'000 actions nominatives de série A de CHF 50.- nominal	CHF	50'000.-
Dividende de CHF 25.- aux 8'000 actions nominatives de série B de CHF 500.- nominal	CHF	200'000.-
<b>Dividende total</b>	<b>CHF</b>	<b>250'000.-</b>
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>CHF</b>	<b>13'046'896.-</b>

La proposition est mise en discussion. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, moins une abstention, l'assemblée accepte la proposition d'utilisation du solde du compte de profits et pertes, ainsi que le report à compte nouveau de CHF 13'046'896.-.**

### 6. DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A LA DIRECTION

Le Président propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et à la direction pour l'exercice 2023.

La proposition est mise en discussion. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, l'assemblée accepte de donner décharge au Conseil d'administration et à la direction.**

## 7. ELECTIONS STATUTAIRES

---

### 7.1 Réélection au Conseil d'administration – M. Nicolas Suter

Le mandat de M. Nicolas Suter arrive à échéance. Le Conseil d'administration propose de réélire M. Suter en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat statutaire de 4 ans, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Le Président et le Conseil d'administration saluent la volonté de M. Suter de se mettre à disposition pour un nouveau mandat en tant qu'administrateur indépendant. Dans ses activités actuelles aux SIG, M. Suter a acquis de nombreuses compétences et connaissances fort utiles à SEFA. De plus, son mandat de député du district de Morges et sa présidence de la Commission Energie et Environnement du Grand Conseil nous assurent un relai politique et stratégique très important.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, l'assemblée accepte de réélire M. Nicolas Suter pour un nouveau mandat statutaire. Le Président le félicite.**

### 7.2 Election au Conseil d'administration – M. Laurent Auchlin

Soutenue par le Conseil d'administration, la Commune d'Aubonne souhaite présenter un candidat au Conseil d'administration en la personne de M. Laurent Auchlin, Municipal à Aubonne, pour un mandat statutaire de 4 ans, soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire de 2028. Cette nomination porterait le nombre de membres du Conseil d'administration à 8.

#### Présentation de M. Laurent Auchlin

Né à Genève en 1970, M. Auchlin est établi à Montherod depuis 1996. Analyste financier, après une carrière bancaire de près de 25 ans, entre Bâle, Genève et Zürich, M. Auchlin installe son activité professionnelle indépendante à Aubonne en 2017, en qualité d'Associé Gérant d'Anglo-Swiss Advisors, société financière présente tant en Suisse qu'à l'étranger. Il est élu à la municipalité d'Aubonne en 2021 et est en charge des dicastères des finances ainsi que des services extérieurs. M. Auchlin est encore membre de différents conseils d'administration de sociétés financières et industrielles. Il représente notamment la commune d'Aubonne à la Sadec à Gland ainsi qu'à Tridel à Lausanne, ou encore à la CIP à Lausanne. Il est aussi actif dans plusieurs sociétés, Tir et Abbaye ou encore Harmonie et groupe de cor des alpes.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, moins une abstention, l'assemblée accepte d'élire M. Laurent Auchlin pour un mandat statutaire de 4 ans. Le Président le félicite et lui souhaite la bienvenue au Conseil d'administration.**

### 7.3 Réélection de l'organe de révision – KPMG SA

Le Président propose de réélire la société KPMG SA à Lausanne, en qualité d'organe de révision, pour l'exercice 2024.

#### **VOTES**

**A l'unanimité, l'assemblée accepte de reconduire le mandat de KPMG SA pour l'exercice 2024. M. Probst, au nom de KPMG SA, accepte le mandat.**

## 8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

---

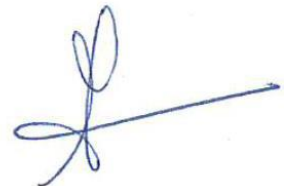
### Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'étant parvenue au Conseil d'administration dans le délai imparti, le Président passe directement aux divers et demande si une personne de l'assemblée souhaite prendre la parole.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève l'assemblée générale ordinaire 2024 à 18h00.



**Jean-Marie Surer**  
Président du Conseil d'administration



**Nathalie Lugon-Moulin**  
Secrétaire